



Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 juin à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Herblain, dûment convoqué le 19 juin 2024 s'est réuni aux Terrasses de la Gournerie à Saint-Herblain sous la présidence de Monsieur Dominique TALLEDEC, vice-président du Centre Communal d'Action Sociale.

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

Dominique TALLEDEC, Evelyne ROHO, Nelly LEJEUSNE, Alain CHAUVET Michelle DEQUIDT, Guylaine YHARRASSARRY, Marie-Line RABILLER, Annick VAILLANT, Séverine SANCEREAU

ÉTAIENT EXCUSÉ(E)S :

Valérie AUDEGOND, Matthieu ANNEREAU, Gérald CRESPEL, Joël MOSSET, Eric BAINVEL

EXCUSÉ(E)S AYANT DONNÉ(E)S PROCURATION :

Farida REBOUH à Alain CHAUVET
Martine LE BAIL à Marie-Line RABILLER

ABSENT : Bertrand AFFILÉ

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Delphine BERTHELOT

DÉLIBÉRATION 2024-06-31

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

 <i>Liberté • Égalité • Fraternité</i> RÉPUBLIQUE FRANÇAISE	Accusé de Réception LA PREFECTURE DÉPARTEMENT 044 Identifiant de l'acte : 044-264400342-20240628-20240631-DE Date de réception de l'acte par la Préfecture : 28/06/2024
--	--

Hôtel de ville
BP 50167
44802 Saint-Herblain
Cedex
T 02 28 25 20 00
saint-herblain.fr

DÉLIBÉRATION 2024-06-31

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF 2023 BUDGET ANNEXE DU SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

RAPPORTEUR : Dominique TALLEDEC

Il est proposé au Conseil d'administration réuni sous la présidence de Dominique TALLEDEC, Vice-président, délibérant sur le compte administratif du budget annexe du service de soins infirmiers à domicile de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Bertrand AFFILÉ, Maire et Président du CCAS, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- de donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi (voir état annexé) ;
- de constater, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion voté à cette séance relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- de décider d'annuler les crédits disponibles ;
- de voter et d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés en annexe.

COMPTE ADMINISTRATIF 2023 – BUDGET ANNEXE SSIAD

	INVESTISSEMENT		EXPLOITATION		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés		3 155,27		307 353,88		310 509,15
Opérations de l'exercice	64,90	1 490,07	1 220 079,46	1 114 980,15	1 220 144,36	1 116 470,22
TOTAUX (a)	64,90	4 645,34	1 220 079,46	1 422 334,03	1 220 144,36	1 426 979,37
Résultats de clôture		1425,17	105 099,31		103 674,14	
Restes à réaliser (b)						
TOTAUX CUMULES (a+b)	64,90	4 645,34	1 220 079,46	1 422 334,03	1 220 144,36	1 426 979,37
RESULTATS DEFINITIFS A REPORTER		4 580,44		202 254,57		206 835,01

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve la présente délibération à l'unanimité.

Pour ampliation,

Le Vice-Président du CCAS
Dominique TALLEDEC

Reçu en préfecture de Nantes le 28 juin 2024
Publié le 02 juillet 2024